



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Aux Président(e)s des associations sportives
Aux Directeurs(trices) des institutions de formation
artistique

Notre réf. VE
Votre réf.

Date 18 décembre 2017

Séances d'information Sport-Arts-Formation (SAF)

Madame, Monsieur,

La Commission SAF organisera cette année encore ses séances d'information en même temps que celles des Ecoles partenaires du sport (EPS) de Viège, Collombey-Muraz, Grône et Orsières. Ces séances s'adressent à tous les élèves (et leurs parents) du primaire, du secondaire I et du secondaire II désirant intégrer une EPS ou bénéficier de Mesures Individualisées (MI).

A cette occasion, la Commission SAF transmettra des informations générales sur le concept SAF, notamment sur les structures existantes (EPS et MI) et les modalités d'admission (critères, formulaires, délais, financement). Ensuite, l'EPS concernée présentera de manière détaillée, comme à l'accoutumée, les particularités propres à son école.

Les séances se dérouleront comme suit :

- **Mardi 20 février 2018** à 19h00 au cycle d'orientation de Collombey-Muraz.
- **Mercredi 21 février 2018** à 19h00 au cycle d'orientation de Viège.
- **Jeudi 22 février 2018** à 19h30 au cycle d'orientation de Grône.
- **Mardi 27 février 2018** à 19h30 au cycle d'orientation d'Orsières.

Afin de toucher un maximum d'élèves/parents et de pouvoir répondre à toutes les questions plus spécifiques, nous vous saurions gré de bien vouloir inviter à ces séances l'ensemble des personnes susceptibles d'y être intéressées et d'y déléguer à chaque fois, si nécessaire, au minimum un représentant de votre Association/Institution.

Par ailleurs, nous vous avisons que le présent courrier fait office d'invitation officielle aux séances susmentionnées et qu'aucune autre invitation ne vous parviendra des EPS.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Vincent Ebenegger
Président de la Commission SAF

Copie à Membres de la Commission SAF
Directions des EPS
Directions des écoles primaires et du secondaire I et II

